

# Du logiciel libre à la culture libre

L'idée fondamentale du logiciel libre, le fait d'utiliser le copyright non pas pour restreindre la diffusion d'une œuvre mais au contraire pour l'encourager, a fait des émules dans d'autres domaines. Voici quelques exemples que l'on peut voir comme des précurseurs d'une culture libre dans une économie d'abondance :

## Creative Commons

Creative Commons est une organisation à but non lucratif qui propose des licences utilisables par tout auteur désirant publier ses travaux dans un esprit de partage. Ces licences sont applicables à tous types de créations : textes, images, musique, films ...

Les licences proposées diffèrent sur quelques points techniques, comme le fait d'autoriser ou non une exploitation commerciale de l'œuvre ou le fait d'autoriser ou non quiconque à produire une œuvre dérivée en modifiant l'originale. Dans tous les cas, la copie à des fins d'utilisation personnelle de l'œuvre est autorisée.

La rédaction d'une licence d'utilisation, même libre, peut être fastidieuse et requiert des connaissances dans le domaine juridique de la « propriété intellectuelle ». Creative Commons épargne ce travail aux auteurs désirant appliquer une licence libre à leurs travaux.

## Wikipédia

Wikipédia est un projet international visant à créer une encyclopédie libre avec des articles proposés dans de nombreuses langues.

Elle s'enrichit sans cesse sur la base de contributions de bénévoles. Tous les articles sont placés sous licence Creative Commons.

En plus de l'encyclopédie, la fondation Wikipédia propose divers projets tels que **Wictionnaire**, un dictionnaire libre, **Wikinews**, des actualités libres, **Wikibooks**, des livres en libre téléchargement, **Wikiquote**, un recueil de citations, **Wikispecies**, un inventaire du vivant ou encore **Wikimedia Commons**, une base de données multimédias.

## Jamendo

Le bras de fer qui oppose l'industrie de la musique et le public alimente régulièrement les journaux télévisés, avec des développements bien connus comme la mise en place de l'HADOPI, la fermeture de certains sites de partage ou l'application de taxes spéciales sur la vente de supports de stockage de données.

Loin de ces logiques privatives et répressives, le site Jamendo regroupe les œuvres musicales d'artistes désirant les partager. Quelques 40 000 albums sont ainsi proposés pour un téléchargement gratuit et parfaitement légal.